



Vendredi 12 juillet 2024 – La Ville de Percé prend acte du dépôt du Rapport intitulé « *Conclusions et recommandations à la suite d'une divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de la Ville de Percé* », en date du 12 juillet 2024.

Une analyse détaillée du rapport sera faite sous peu. La Ville a l'intention de contester plusieurs éléments du rapport et fera connaître sa position sous peu.

Ville de Percé